

B.P. 28 - 98842 NOUMEA CEDEX

LE GENERAL

9.H.1. Lettre du Général Jean-Claude Lafourcade à
M. Bernard Cazeneuve, 30 juillet 1998,
Informations concernant l'évacuation des membres
du gouvernement intérimaire rwandais

Monsieur le Député,

Je viens de recevoir votre courrier du 10 juillet 1998, ce qui montre que l'éloignement de la Nouvelle-Calédonie est bien une réalité. Pour gagner des délais, je vous fais parvenir ma réponse par fax par l'intermédiaire du général Mourgeon.

Vous me demandez des informations concernant l'opération d'évacuation des membres du gouvernement intérimaire qui aurait eu lieu entre le 13 et le 17 juillet 1994.

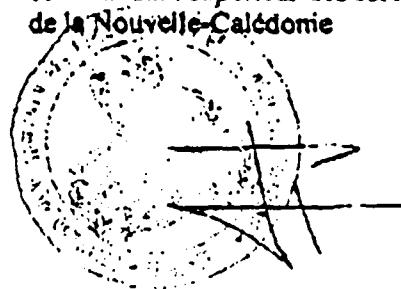
Je voudrais d'abord affirmer qu'à ma connaissance et à mon niveau de responsabilité, il n'y a jamais eu « d'opération d'évacuation » des membres du gouvernement intérimaire organisés par l'état-major des armées ou par TURQUOISE. Je n'ai reçu aucun ordre de PARIS à ce sujet dans le courant du mois de juillet à l'exception de ceux concernant l'étude de neutralisation de la radio « milles collines ».

Devant l'avance du FPR, les membres du gouvernement intérimaire ont fait mouvement de leur propre initiative. Ils ont traversé la zone humanitaire sûre et sont arrivés à CYANGUGU où nous leur avons signifié qu'ils étaient indésirables. Après avoir rendu compte de leur présence à PARIS, j'ai, par téléphone, demandé des instructions sur la conduite à tenir à leur sujet s'ils persistaient à rester dans la zone. En fait, le problème s'est résolu de lui-même car ils ont quitté CYANGUGU, 24 heures après leur arrivée pour se réfugier au ZAIRE, et la réponse à ma question n'avait plus lieu d'être.

Comme je l'ai indiqué aux membres de la commission lors de mon audition du 17 juin 1998, la majorité des responsables politiques impliqués dans le massacre a quitté le RWANDA et s'est exfiltrée au ZAIRE au fur et à mesure de l'engagement et de la progression de l'opération TURQUOISE quand ils se sont rendus compte que la FRANCE ne venait pas à leur secours et ne les aiderait pas.

En espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma respectueuse considération.

Le général de division J.C. LAFOURCADE
commandant supérieur des forces armées
de la Nouvelle-Calédonie



Monsieur le Député Bernard CAZENEUVE
Rapporteur de la commission d'information
sur le RWANDA
S/C de Monsieur le général MOURGEON
Ministère de la Défense